

Programme économique

Macron : à qui profitera-t-il ?



A peine élu, le nouveau président va devoir engager son programme. Sur la question économique, il a décidé de commencer par le droit du travail en aggravant la loi El Khomri en rognant encore les quelques droits qui restaient debout. Il procédera par ordonnances, malgré une assemblée parlementaire fraîchement élue et largement acquise à sa cause et « son projet ».

Le signal entend être clair, « son projet » sera appliqué !

Ainsi, c'est le statut du travailleur qui va être mis en lambeaux, remettant les clés de la négociation salariale aux patrons en leur laissant décider des horaires de travail, de la hauteur de la rémunération et dans le cadre d'un PSE aux conditions élargies (Plan de Sauvegarde de l'Emploi... joli acronyme pour parler de plan de licenciement), de pouvoir minorer les indemnités... bref les salariés seront encore plus sous la pression, quel progrès ! C'est tellement bien, que certains envisagent le contrat en lieu et place du statut pour la fonction publique, le recrutement local, ... quel beau dessein pour l'avenir du service public, la réalisation de ses missions.

Son projet ne s'arrête pas là, puisqu'il souhaite transformer une partie des cotisations sociales en impôt, via l'augmentation de la CSG de 1,7%. Ce seront principalement les plus faibles qui subiront les plus grosses conséquences, car

privés de plus de 200 € annuels sur un revenu disponible de 13 000 €. Pendant ce temps-là, il envisage de s'attaquer aux retraites en voulant instaurer un système insidieux de « répartition par capitalisation » où 1 € cotisé donnerait lieu à 1 € de pension... c'est le principe de solidarité et d'équité qui est ici attaqué, puisque ceux qui possèdent beaucoup pourront se financer une belle retraite, c'est le chacun pour soi qui piloterait nos retraites...

En parallèle, son projet fiscal au nom de la libération des « énergies créatrices d'emploi(s) » entend réduire l'impôt des grandes entreprises, pour toujours plus de profits et malheureusement pas d'emploi(s), à l'image du CICE. Est prévue également la suppression de la partie revenus financiers de l'ISF ne comptabilisant que la partie revenu foncier... même si cet impôt n'est pas le plus contributif, c'est un nouveau cadeau aux plus riches, qui privera ces revenus de la contribution à la solidarité collective qu'est l'impôt. Toujours

plus de cadeaux pour ceux qui possèdent déjà tout, et toujours plus de sacrifices pour les classes moyennes et populaires. Ces cadeaux seront en partie financés par la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, dont 50 000 à l'État, l'idée d'un retour du gel de la valeur du point, ... Voici les recettes poursuivies par le président et son aéroplane gouvernemental. C'est toujours la même rengaine, les mêmes recettes éculées. Certes, l'homme est jeune, mais ses conceptions de l'économie et de la société sont de vieilles antiennes, marquées du sceau d'un libéralisme débridé. Mais la liberté n'est rien sans l'égalité, la fraternité et la solidarité. Imposer d'autres choix sera difficile, mais nous saurons trouver la voie... par exemple en interpellant les nouveaux députés sur leurs choix, maintenant qu'ils sont élus et voteront à l'assemblée ? Conquêtes sociales versus évasion et fraudes fiscales... ils devront choisir. Aidons-les à faire le bon !

polo.lemonnier@snefpsu.net



MINISTÈRE DES SPORTS : la « guêpe » fera-t-elle mouche ?

Laura Flessel, grande championne d'escrime, femme engagée notamment dans la lutte contre les discriminations, est la nouvelle ministre des sports. Celle qui se voyait tout au plus « conseillère » se retrouve à la tête d'un ministère des sports de plein exercice, à l'heure où Paris est dans la dernière ligne droite pour l'obtention des jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024.

En l'absence d'expérience politique, le SNEP-FSU considère que son parcours personnel doit la pousser à mettre « LE SPORT » au cœur de son action politique, contrairement à ses prédécesseurs qui, depuis plus de 10 ans, l'ont uniquement utilisé comme un outil au service de politiques de santé ou de réparation sociale.

Dans son premier discours, la nouvelle ministre a annoncé 2 priorités :

- porter jusqu'à la victoire la candidature Paris 2024 grâce à une politique diplomatique offensive,

- développer le sport pour tous grâce à la lutte contre toutes les formes de discrimination, le développement du sport féminin et de la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Des objectifs louables mais dans la droite ligne de ses prédécesseurs ... En effet, pour le SNEP-FSU, il ne faut pas limiter le sport pour tous à la pratique des publics cibles ; il faut aussi soutenir les clubs qui permettent la pratique du sport pour le plus grand nombre, tout comme les autres formes ou cadres de pratique sportive.

Dans les faits, le SNEP-FSU relève d'ores et déjà 2 mauvais signaux :

- Les personnels Jeunesse et Sports restent gérés par la DRH des ministères sociaux.

- La culture Jeunesse et Sports est absente dans le cabinet de la ministre ; son équipe est en effet composée de personnes ayant un profil santé/social, entourées d'experts de toutes origines en communication/événementiel. Si le travail à me-

ner pousse à un recrutement diversifié au sein du cabinet, la présence d'un agent connaissant le « cœur de métier » Jeunesse et Sports (missions des personnels techniques et pédagogiques dans tous les secteurs) aurait été un marqueur fort, dès le départ, d'une orientation à impulser.

Le SNEP-FSU a, dès sa nomination, sollicité une audience et adressé ses « 10 propositions pour le sport » à la nouvelle ministre. Nous souhaitons en effet échanger avec elle autour de la vision et de l'ambition pour le sport dans notre pays, les politiques publiques nationales à mettre en œuvre, l'avenir du ministère chargé des sports, de son service public et de ses personnels, ô combien malmenés depuis plusieurs années au sein de la DRH des ministères sociaux.

gwennelle.natter@snefpsu.net
Secrétaire nationale, secteur sport